
Compte-rendu

Réunion n°1 du groupe de travail restreint
Jeudi 28 septembre 2006 – Chambéry

Présents

Claude BARTOLI, Conseil Général de l'Isère - Yvan BERANGER, GRAIE - Jean-François BERNARD, Veolia Eau - Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI, INSA de Lyon - Elodie BRELOT, GRAIE - Denis BRONDEL, Chambéry Métropole - Angel CARBALLAR, AMEC SPIE Sud Est - Claude CADARIO, CALASYS - Sébastien CHORRIER-COLLET, Ville de Bourg en Bresse - Manuel DAHINDEN, Chambéry Métropole - Thierry DELGOVE, Chambéry Métropole - Régis FABRE, Ville de Bourg en Bresse - Cédric FAVRE, Chambéry Métropole - Olivier LEFEBVRE, AMEC SPIE Sud Est - Eric LENOIR, Ville de Valence - Patrick LUCCHINACCI, GRAND LYON - Nicolas MALARTRE, BURGEAP - Lionel MERADOU, Agence de l'Eau RMC - Marie PERRIER, Chambéry Métropole - Damien PROVENT, Conseil Général de Haute Savoie - Jérôme ROSSELET, Profils Etudes Développement - Pascal VIGNAND, Conseil Général de Haute Savoie - Damien VITTOZ, Syndicat Mixte du Lac d'Annecy

Ordre du jour

- Accueil par Chambéry Métropole : Jean-Pierre BURDIN, Vice président chargé de l'eau et de l'assainissement, Denis BRONDEL, Directeur du Service des Eaux et Manuel DAHINDEN, Directeur adjoint
- Tour de table
- Définition des objectifs et du mode de fonctionnement de ce groupe
- Travail en sous-groupes

Jean-Pierre BURDIN, Vice-président de Chambéry Métropole, chargé de l'eau et de l'assainissement, et Denis BRONDEL, directeur du service des eaux, accueillent les participants. Chambéry Métropole ayant déjà mis en place un système d'autosurveillance des réseaux, ils soulignent tous deux l'intérêt et l'importance des échanges d'expériences dans ce domaine.

Elodie BRELOT propose ensuite un rapide tour de table, permettant à chacun de présenter rapidement l'état d'avancement de sa démarche dans ce domaine et ses compétences, ainsi que ses attentes vis à vis de ce groupe de travail.

Mode de fonctionnement du groupe de travail

Elodie BRELOT rappelle les principes retenus lors de la réunion du 30 mars 2006 pour le fonctionnement de ce réseau :

- Des réunions d'un groupe de travail restreint, avec un rythme restant à préciser ;
- Une réunion d'information et d'échange régionale, a priori annuelle, permettant de rassembler l'ensemble des acteurs concernés et intéressés ;
- La mise en ligne d'informations et documents utiles sur le site internet du Graie.

Ainsi, l'annonce de la première réunion régionale avait été diffusée largement (420 destinataires directs + diffusion dans l'actualité du Graie plus large par email).

Envoi du compte-rendu de la première réunion aux 69 participants + 20 personnes intéressées ; demande de candidatures pour participer au groupe de travail restreint.

36 personnes intéressées destinataires de l'invitation à la première réunion du groupe de travail. Toute nouvelle personne susceptible d'apporter sa contribution au groupe de travail est évidemment la bienvenue.

Les visites de site sont souhaitées dans le cadre de ce groupe, l'opportunité de telles visites étant données par les collectivités accueillant la réunion. Elodie BRELOT soumet également l'idée d'inviter des fournisseurs à venir présenter leurs produits au groupe (suite à une discussion avec Dominique Laplace de la Seram, concernant la vanne HYDRASS). Le principe de visite ou présentation est retenu, mais à gérer dans un temps limité pour laisser une large part au travail en sous-groupes.

Objectifs du groupe de travail

Elodie BRELOT rappelle les objectifs qui avaient été fixés pour le ou les groupes de travail :

1. L'établissement de recommandations pour les collectivités pas encore engagées : choix stratégiques, méthodologie, démarche de consultation, modèles de documents, etc. ;
2. L'échange d'expériences sur l'exploitation des dispositifs, notamment pour les collectivités déjà engagées dans la démarche : étalonnage et entretien des dispositifs de mesure, validation, transfert, exploitation des données, etc. : ces sujets pourraient faire l'objet de fiches techniques.
3. L'élaboration du programme de la journée d'information et d'échange régionale annuelle.

Suite au tour de table effectué, un 4^e objectif est retenu :

4. L'animation d'un "observatoire" de la mise en place de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement sur la région Rhône-Alpes.

Concernant l'observatoire, il est retenu d'établir une base de données des collectivités engagées, mise à jour par les personnes concernées, et mise à la disposition de tous sur le site internet. Il est possible de partir de la base établie par Lionel Méradou et de la compléter. Le Graie transmettra une grille type au groupe pour validation, avant de la transmettre pour renseignement.

La mise en place d'un forum d'échanges est jugé pertinent ; Elodie BRELOT doit faire une proposition pour la prochaine réunion.

Thèmes à aborder

Afin d'identifier les sujets techniques sur lesquels les groupes pourraient se pencher, il avait été demandé à chacun lors de l'inscription de préciser deux questions techniques importantes (4 réponses reçues...). Les questions peuvent porter sur :

- La méthodologie et la démarche générale d'autosurveillance des réseaux et de diagnostic permanent
- L'acquisition des données et la métrologie
- Le transfert des données
- L'exploitation des données.

Sur cette base, la discussion a permis d'identifier les sujets suivants :

Sur la méthodologie générale :

- Développer les arguments pour motiver les collectivités (M.Cadario, O.Lefebvre), au-delà de la menace de sanction des Services de Police de l'Eau ou des instances européennes (L.Méradou).
- Echelonner les programmes d'autosurveillance en fonction des objectifs et des priorités
- Préciser les objectifs de la collectivité, au-delà de la réponse purement réglementaire
- Insister sur le processus nécessairement itératif de mise en place du dispositif (JLBK)
- Intégrer investissement et exploitation dans le chiffrage du coût du projet (très consommateur de temps) (M.Cadario)

Sur la métrologie :

- L'installation du matériel de mesure : quelles recommandations pour éviter les dysfonctionnements et les problèmes de maintenance et d'entretien (L.Méradou)
- L'étalonnage des appareils de mesure (proposition collective)

- Les critères de choix des technologies de mesure (S.Chorrier-Collet, C.Bartoli, L.Méradou), notamment en fonction du site.

Sur les données :

- Les méthodes et outils de validation des données
- Quelles mesures de qualité réaliser dans l'étude préalable (J.Rosselet)
- Plus largement, quelles mesures, quelle précision nécessaire (incertitudes acceptables et représentativité) en fonction de quel objectif (qui conduit éventuellement à quelle instrumentation) (JLBK, L.Méradou)
- L'exploitation des données en fonction des objectifs et de la cible (documents types de rendus de rapports comme proposé en Loire Bretagne) (E.Lenoir); comment garantir une exploitation des données fournissant des éléments d'aide à la décision (J.P.Burdin)
- Intégrer un éventuel objectif de contrôle des apports à la station d'épuration, pour établir des ratios lorsque plusieurs collectivités sont raccordées (C.Bartoli), pour contrôler les industriels raccordés (J.P.Burdin).

La discussion se poursuit en deux sous-groupes :

- Recommandations pour la mise en place de l'autosurveillance
- Fiches techniques.

Sous-groupe "Recommandations pour la mise en place de l'autosurveillance"

2 actions sont retenues dans un premier temps :

- un organigramme de la démarche générale de mise en place de l'autosurveillance
- le cahier des charges pour l'installation du système d'autosurveillance (en commençant par l'installation des sites de mesure)

Organigramme (pilote : Lionel Méradou)

L.Méradou propose de faire une première proposition, en partant des études préalables jusqu'à l'élaboration du manuel d'autosurveillance. Chaque étape renvoie à des études particulières, qu'elles soient réalisées en régie ou sous-traitées. Chaque "étude" fera l'objet de développements pour les recommandations, d'illustrations par des exemples, etc.

Il s'agit de formaliser la procédure, laquelle est fortement dépendante des objectifs retenus (de l'obligation réglementaire au diagnostic permanent, voire à la gestion en temps réel). Il est probable que cet organigramme renvoie à une note sur la définition des objectifs du maître d'ouvrage.

Concernant les études préalables, il est nécessaire d'établir les liens avec le schéma directeur, de préciser que l'objectif est d'aller jusqu'à la définition du programme et qu'elles peuvent amener à réaliser des études complémentaires spécifiques à préciser.

Prescriptions techniques (pilotes : Manuel Dahinden & Sébastien Chorrier-Collet)

Le principe retenu dans une première étape est de partir de cahiers des charges exemples commentés. Il ne s'agit pas de faire un document type mais bien de partir d'un ou plusieurs exemples agrégés et de commenter ce document pour fournir au maître d'ouvrage toutes les clés et les questions à se poser pour rédiger un bon cahier des charges des prescriptions techniques pour la consultation des entreprises. Une question de base est de savoir quel degré de liberté laisser au prestataire quant aux choix des technologies et de la configuration de l'installation. A traiter judicieusement dans notre document.

Programme de travail

31 octobre 2006	Les pilotes font une première proposition aux membres du sous-groupe
15 novembre 2006	Les pilotes, en appui sur le Graie, intègrent les compléments
01 décembre 2006	Cette version est soumise à l'ensemble des membres du groupe restreint
13 décembre 06	Réunion en sous-groupes : les documents sont retravaillés ou validés.

Constitution du sous-groupe

Agence de l'Eau RM&C – Lionel Méradou
AMEC SPIE Sud-Est – Olivier Lefebvre
BURGEAP – Nicolas Malartre ou Stéphane Bruxelles
Chambéry Métropole – Manuel Dahinden
Conseil général de Haute-Savoie – Damien Provent & Pascal Vignand
Profil Etude Développement – Jérôme Rosselet
Ville de Bourg en Bresse – Sébastien Chorrier-Collet

Sous-groupes "Fiches techniques"

Le sous-groupe a abordé 4 thèmes différents pouvant être traités sous forme de fiches :

1. étalonnage des capteurs
2. validation de données
3. critères de choix de technologies et de capteurs pour différents contextes
4. mesurage des flux polluants.

Les thèmes 1, 2 et 3 ont fait l'objet des échanges de vue les plus longs. Le thème 4 semble, tout au moins pour les participants, être moins prioritaire en l'état actuel. Le terme « fiche » ne signifie pas forcément que les informations seront brèves et succinctes : une fiche pourra comporter plusieurs pages si cela est nécessaire. Le terme « fiche » pourrait éventuellement être remplacé par « note technique ». Il a également été convenu que les fiches devaient avoir une utilité et un caractère réellement opérationnel pour les futurs lecteurs : elles devront posséder un côté pédagogique et didactique fort. Il ne s'agit pas de rédiger des fiches pour « ceux qui savent déjà », mais bien des documents réellement utilisables et pertinents pour « ceux qui démarrent ou veulent approfondir ».

Vu l'ampleur de chacun des thèmes, il est apparu préférable de ne pas les traiter tous simultanément. Il a été proposé de créer deux sous-groupes, traitant chacun d'un thème parmi les quatre, avec relectures croisées entre les sous-groupes.

Le choix des deux thèmes initiaux a été établi en fonction des priorités des participants, regroupées dans le tableau suivant (chaque participant indique, le cas échéant, ses priorités décroissantes de 1 à 4). Compte tenu des résultats (3^e ligne du tableau), les thèmes 1 et 2 seront traités en premier. Les membres des deux sous-groupes sont indiqués dans la 4^e ligne du tableau, en fonction des préférences des participants.

Pour favoriser la participation et la contribution de chacun aux travaux en sous-groupes, il a été convenu que chacun transmette une copie (sous forme de fichier informatique Word, Excel, PDF, image, etc. pour faciliter la diffusion et la réutilisation directe) des documents qu'il utilise déjà ou dont il possède un exemplaire. Au cas où des documents ne seraient pas disponibles sous forme informatique, il est recommandé de les scanner et d'envoyer les fichiers correspondants en format TIF, JPG ou PDF.

Les documents peuvent être transmis à Laetitia Bacot (laetitia.bacot@graie.org) ou Jean-Luc Bertrand-Krajewski (jean-luc.bertrand-krajewski@insa-lyon.fr) qui les regrouperont et les rendront accessibles à tous (téléchargement sur le site internet du GRAIE).

Il apparaît également qu'il sera nécessaire que chacun travaille sur les documents à produire en dehors des réunions proprement dites.

Thème	1. Etalonnage des capteurs	2. Validation de données	3. Choix des technologies	4. Mesurage des flux polluants
Inscrits	Bartoli 2 Cadario 2 Fabre 1 Favre 1 Lenoir 1 Lucchinacci 1 Padovani 3	Bartoli 4 Beranger 1 Cadario 1 Carballar 1 Fabre 2 Favre 2 Lenoir 2 Lucchinacci 2 Padovani 4 Perrier 1 Vittoz 2	Bartoli 1 Beranger 2 Carballar 2 Favre 3 Lucchinacci 4 Padovani 1 Vittoz 1	Bartoli 3 Favre 4 Lucchinacci 3 Padovani 2
Résultats	1 (4) 2 (2) 3 (1) 4 (0)	1 (4) 2 (5) 3 (0) 4 (2)	1 (3) 2 (2) 3 (1) 4 (1)	1 (0) 2 (1) 3 (2) 4 (1)
Participants	Bartoli Fabre Favre Lenoir Lucchinacci Padovani	Beranger Cadario Carballar Perrier Vittoz		

Décisions et calendrier prévisionnel

- 15 novembre 2006 : date limite de transmission des fichiers existants à Laetitia Bacot ou JLBK, et mise à disposition sur le site du GRAIE
- 13 décembre 2006 : réunion en sous-groupes : présentations mutuelles des documents échangés, définition des objectifs et du contenu des fiches, répartition des tâches, début de rédaction
- 8 février 2007 : réunion en sous-groupes : point sur l'avancement du travail depuis le 13 décembre, poursuite du travail.
- fin février 2007 : échange des documents rédigés et lectures croisées avec l'ensemble des participants au groupe de travail
- 15 mars 2007 : prise en compte des remarques des relectures, nouvelle version des documents
- 29 mars 2007 : présentation des documents produits lors de la Journée GRAIE "Autosurveillance", décision sur la suite du travail (reprise des documents produits, ou passage aux thèmes 3 et 4, etc.).

Observatoire

Champs à renseigner :

- Collectivité
 - 1- Nom de la collectivité
 - 2- Capacité de la STEP
 - 3- Contact(s)
- Etudes préalables :
 - 1- date et
 - 2- type d'étude (schéma d'assainissement, étude diagnostic, étude spécifique de définition des points de suivi, autre)
 - 3- Validation des points de surveillance par les services police de l'eau : date
- Travaux :
 - 1- en projet, en cours ou réalisés
 - 2- date de réception des travaux
- Description du système d'assainissement:
 - 1- Type de réseau 11-Séparatif, 12-Unitaire, 13-Mixte: pourcentage du linéaire en eaux usées

strictes

2- Nbre de D.O.

3- Nbre de postes de relèvement

- Description du système d'acquisition :
 - 1- Nbre de points de mesures 11- autosurveillance 12- D.O. 13- postes de relèvement
 - 2- Mode de rapatriement de la donnée : manuel, RTC, Radio, GSM
 - 3- Mode de mise à disposition de la donnée 31- Web ou non 32- outil utilisé
 - 4- usage : rapports réglementaires, dimensionnement, exploitation réseau
- Manuel d'autosurveillance : 1- en projet ou signé-validé 2- date signature
- Exploitation :
 - 1- mode d'exploitation : régie, délégation ou sous-traitance
 - 2- nombre de personnes sur l'autosurveillance (équivalents temps pleins)
- Autres éléments descriptifs de votre installation : quelques lignes ou fiches en pièce jointe
- Principales difficultés rencontrées : quelques lignes ou fiches en pièce jointe
- Domaines ou questions sur lesquels vous pouvez être consulté

L'expérience de Chambéry Métropole

Le système de supervision

Manuel Dahinden et Cédric Favre présentent le système de supervision. Il permet d'accéder aux informations suivantes :

- Alarmes en cours
- Alarmes et interventions
- Historiques (par site et par type de données)
- Bilans, courbes, à partir des données brutes ou des données validées

Visite de l'installation du D.O. 2

- Mesures de débits amont et aval du déversoir d'orage, pour un calcul par différence, ainsi qu'une mesure sur le déversoir
- Une mesure avec un système Krohne, avec un calcul en section mouillée
- Deux mesures avec des cordes (3 cordes) : mesure hauteurs vitesses, seuls les débits calculés sont transmis (H et V consultables)
- Installation d'un piézomètre en parallèle, pour une première validation des données

L'équipement est en fonctionnement depuis quelques semaines. Chambéry Métropole est en phase de prise en main de la station de mesure. A ce jour, peu de problèmes d'entretien rencontrés ; il s'agit plutôt d'un nettoyage préventif.

Prochaines réunions

- Mercredi 13 décembre 2006; 9h30 – 17h00 : Groupe de travail – réunion n°2 accueil à Valence ou à l'Agence de l'Eau RM&C
- Jeudi 8 février 2007, 9h30 – 17h00 : groupe de travail – réunion n°3 accueil à l'Agence de l'Eau RM&C ou à Valence
- Jeudi 29 mars 2007 : journée d'information et d'échange régionale accueil à l'Hôtel de la Communauté urbaine de Lyon (à confirmer)